



Conseil exécutif 2020-2021
L'Association générale étudiante de droit de l'Université de Sherbrooke
Réunion #9 - Automne 2020
Mercredi le 11 novembre 2020
Rencontre En-Ligne: Format VisioConférence Teams

Code de couleurs pour ordre d'importance/urgence:

- : Urgent (réponse nécessaire pour cette semaine)
- : Moyennement urgent (Il faut en parler au moins au courant de la semaine)
- : Important, mais pas urgent (Ça peut attendre, mais il faut en parler)
- : Ne nécessite pas notre attention tout de suite.

Présent.es:

Émily Abud
Maxime Barrette-Bourque
Marie-Clarisse Berger
Thomas Blackburn-Boily
Saïd Kassabie
Noémie Painchaud
Noémie Perrault
Béatrice Petitclerc
Yan Simoneau
Arianne Tévis-Beauchamp

Observateur.rices:

1. **Ouverture de la séance**
Arianne Tévis-Beauchamp déclare l'ouverture de la séance à 8h37.

2. **Désignation du praesidium**
Noémie Painchaud propose Arianne Tévis-Beauchamp à la présidence et Marie-Clarisse Berger au secrétariat.
Noémie Perrault appuie.

Proposition adoptée à l'unanimité.

3. **Adoption de l'ordre du jour**
Thomas Blackburn-Boily propose l'adoption de l'ordre du jour tel que présenté.
Émily Abud appuie.

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

4. **Adoption des procès-verbaux**

Saïd Kassabie propose l'adoption des procès-verbaux des réunions du 7 octobre, du 28 octobre et du 2 novembre 2020 en retirant les points 12.2 à 12.4 et 14.1 et 14.2 du procès-verbal du 28 octobre.

Noémie Painchaud appuie.

Maxime: Juste pour savoir, les points ont été enlevés parce qu'on les a fait plus tard?

Saïd Kassabie : Oui.

AU.

5. **Tour de table**

6. **Suivi des dossiers en cours**

6.1. **Projet consultatif étudiant pour la réforme des directives facultaires**

Maxime Barrette-Bourque: Je ne sais pas quand on va pouvoir se revoir. J'ai fait mon texte. Je voulais vous en parler avant. Est-ce qu'on repousse? Comment devrait-on s'arranger?

Arianne Tévis-Beauchamp: C'est toi qui vois. Live avec les mesures, les étudiants s'attendent peut-être à ce qu'on repousse ça un peu. Ça va me faire plaisir qu'on se fasse une réunion Teams pour se partager l'info. Ça peut être bon de repousser sans annuler.

7. **Dossiers internes**

7.1. Recommandation au CA - Force majeure

Saïd Kassabie : À cause de la COVID, on ne pourra plus retourner à l'université. J'ai mis un doc à la fin du PV.

Thomas Blackburn-Boily : Deux questions. Un, pourquoi on amène la recommandation comme étant une force majeure? Ce n'était pas imprévisible qu'on tombe en zone rouge. Ensuite, pourquoi on demande au CA de se doter de pouvoirs extraordinaires maintenant avant même de savoir l'étendue du problème. Et sinon, avez-vous des exemples de pouvoirs extraordinaires qui font en sorte que nous devons faire cette recommandation maintenant et non plus tard?

Saïd Kassabie : Pour la première question, c'est juste le nom du chapitre. Ce n'est pas le même concept que dans le CcQ. Sinon, pour les pouvoirs extraordinaires c'est plus par précaution. C'est presque juste concernant les élections, les réunions en ligne. Il n'y a aucun mandat qui prend fin à la session d'automne.

Noémie Painchaud quitte à 9h02.

Noémie Perrault : Pour préciser, dans l'article 114 al.2, on énumère les causes dont la fermeture pour cause de santé publique. Sinon pour les pouvoirs extraordinaires, les circonstances nous permettent de faire notre mandat pareil. C'est différent de la situation de l'hiver dernier. Tout est prévisible maintenant. Pour le moment, je ne vois pas la nécessité de donner des pouvoirs extraordinaires. Il ne faudrait pas que ça ait l'air un peu profiteuse de la situation. Moi je ne vois pas la nécessité. Aussi, si présentement on est déjà plus à l'uni physiquement, donc j'irais plus avec une résolution...

Saïd Kassabie : Je pense que les pouvoirs prévus au chapitre XVII.1 ne sont pas aussi grands que l'ancien CE avait eu. Le CE ne pourrait pas déroger pour donner des pouvoirs au CA etc. C'est plus pour les AG virtuelles... Le chapitre dit que les pouvoirs ne sont pas aussi grands que ceux qui ont été donnés.

Noémie Perrault : Merci de l'explication. À mon avis, même si on reste dans nos compétences, je trouve qu'on déroge pareil aux procédures. Si on le fait déjà comme tu sembles le dire, je ne vois pas la nécessité d'utiliser les forces majeures. C'est assez important.

Maxime Barrette-Bourque : Moi, je crois que dans une situation d'urgence, on est mieux de prévenir que de guérir. Doter les instances d'un pouvoir extraordinaire c'est un processus qui ne se fait pas en un avant-midi. C'est déjà enclenché de façon préventive, ça peut avoir l'air abusé, mais on ne connaît pas l'avenir et ça peut devenir utile. Aussi, ça ne veut pas dire que ceux qui ont des pouvoirs extraordinaires vont en abuser. Je suis en faveur qu'on se dote de ça de façon préventive.

Thomas Blackburn-Boily : Considérant le fait que les articles des RGs portant sur la procédure électorale ou sur les délais d'accomplissement de leurs devoirs et l'accomplissement de nos devoirs ne semblent pas atteints par la fermeture de l'Uni, je vais faire une proposition officielle.

Thomas Blackburn-Boily propose la mise en dépôt du point 7.1. jusqu'au prochain CE.

Noémie Perrault appuie.

Béatrice Petitclerc: Je ne mettrais pas ça en dépôt considérant l'expérience québécoise. Les chances qu'on soit encore en zone rouge jusqu'aux temps des Fêtes sont élevées. On est mieux de prévenir plutôt que de guérir comme Max l'a dit. On sait où on s'en va. Je préconise la proposition de Saïd.

Saïd Kassabie: Pour répondre aux préoccupations : par exemple, l'article 117 sur les élections, ça peut être une possibilité que certains représentants de classe ne soient pas capables de soutenir la pression avec la COVID. Normalement, il faudrait faire une procédure de vote normale et là on ne pourra pas. Sinon, concernant l'article 114, c'est dans l'esprit du chapitre 17.1 de limiter les pouvoirs qu'on nous donne (ex: prolongation des mandats).

Noémie Perrault: Je suis en faveur de la mise en dépôt. Il y a beaucoup d'incertitudes. Il y a des points qui ont été soulevés sur notre gestion de nos pouvoirs et je ne doute pas qu'on va utiliser nos pouvoirs à bon escient. On peut passer ça en une journée les pouvoirs spéciaux. Il n'y a pas d'urgence pour l'instant.

Arianne Tévis-Beauchamp : Je suis mélangée, je peux vous partager mon expérience. On devait déroger à chaque fois à l'hiver. C'est assez compliqué de convoquer un CA chaque fois qu'on veut faire une résolution. Je ne sais pas si en ce moment c'est le meilleur moment. Je suis peut-être en faveur de la mise en dépôt, mais un jour il va falloir faire ça pour ne pas convoquer de CA chaque semaine.

Yan Simoneau : Moi j'ai jamais vu de résolution unanime se faire adopter en une journée.

Noémie Perrault : Tout le dossier bal, c'était le cas. Ça se fait en une journée.

Question préalable

A 0

P 7

C 2

Le vote est demandé. Le vote porte sur la mise en dépôt du point.

A 2

P 6

C 1

Adopté à majorité.

7.2. Permanences

Noémie Perrault : Est-ce qu'il y a une nécessité de faire notre permanence? L'uni reste ouverte, mais il n'y aura pas beaucoup d'achalandage. Perso, je n'en vois pas la nécessité. On peut demander aux gens de nous écrire s'ils ont des questions.

Saïd Kassabie : Je suis du même avis que Noémie. Est-ce qu'on a besoin d'une proposition officielle pour faire ça?

Arianne Tévis-Beauchamp : Je suis d'accord avec vous. Perso, j'ai besoin de me ressourcer aussi. Mais il ne faut pas oublier l'importance des permanences. On est sollicité pour offrir du café. Aussi, c'est aussi de notre responsabilité d'être dispo et de garder ça propre. L'an dernier, on avait nos permanences virtuelles pour que les gens puissent nous poser leurs questions. On doit quand même s'assurer que des gens fassent l'entretien de base et qu'on donne du café. Je ne suis pas prête à dire qu'on annule toutes nos permanences pour l'instant.

Marie-Clarisse Berger : Je pense que c'est une bonne idée. Est-ce qu'il ne faudrait pas demander l'avis des membres avant? Pour ne pas qu'ils pensent qu'on « profite » de la situation pour ne pas aller faire nos permanences.

Noémie Perrault : Personnellement, moi je reste à Sherbrooke, donc je suis assez dispo, ça va me faire plaisir. Quand je serai tannée ou trop busy, je vous aviserai. Je peux faire une couple d'heures. Je suis d'accord avec Ari et je suis d'accord avec MC aussi.

Yan Simoneau : Durant la semaine, je peux venir, mais vendredi pm pas vraiment, c'est déjà mort.

Arianne Tévis-Beauchamp : Je proposerais un horaire de permanence COVID, juste pour dire qu'il y a un moment où on est là pour les gens. Ça peut varier selon les semaines. Aussi, on peut faire des permanences virtuelles que je publierais sur la page de l'AGED. Vous devrez rester dispo pour des rencontres et des appels de membres.

Noémie Perrault : Je le voyais plus dans le sens que ceux qui habitent loin et qui ont besoin d'aller voir leur famille : c'est important qu'il y ait un équilibre. C'est une bonne idée Ari, mais il faut voir aussi avec les gens qui habitent loin.

Maxime Barrette-Bourque: Je suis toujours à Sherbrooke, ça me fera plaisir d'y aller, l'idée d'Ari est bonne. Pendant les finaux, il risque d'y avoir plus d'étudiant.es.

8. Dossiers externes

9. Dossiers financiers

10. Dossiers académiques

10.1. COVID-19

Arianne Tévis-Beauchamp : Je rencontre Me Gaulin et toutes les questions que vous voulez que je pose, je vais lui en parler ce soir.

Maxime Barrette-Bourque : J'ai déjà posé des questions aux gens concernés quant au volet académique et ils m'ont répondu que le doyen allait nous en informer. J'attends encore l'information. Je vous encourage à poser vos questions à Arianne, car je n'en connais pas plus que vous.

Noémie Perrault : Dans le message, on mentionne que la bibliothèque reste ouverte. Mais là plusieurs pensent que ce serait fermé? Je crois que ce serait pertinent de confirmer ça. De plus, on a su que les classes allaient rester déverrouillées alors ce serait aussi un aspect à confirmer.

Thomas Blackburn-Boily : Pour les cours de Recherche doc, est ce que ce sont des cours de laboratoires ou bien ça allait être en ligne?

11. **Dossiers des activités étudiantes**

12. **Dossiers communication**

12.1. **Adoption d'un programme de couverture publique universelle de la psychothérapie**

Ariane Tévis-Beauchamp: J'ai reçu un courriel, le voici ;

En tant que député de l'Opposition officielle à l'Assemblée nationale du Québec, j'ai la responsabilité d'être le porte-parole pour la santé mentale. C'est un sujet qui m'interpelle profondément et qui me préoccupe particulièrement en ces temps de pandémie.

En effet, les chiffres parlent d'eux-mêmes : 60% des adolescents au Québec vivent une forme de détresse pendant la pandémie; 46% des jeunes adultes à Montréal et 37% des jeunes adultes dans les autres régions du Québec rapportent des symptômes compatibles avec l'anxiété généralisée ou la dépression majeure; 20 à 25% des adultes au Québec rapportent des symptômes compatibles avec l'anxiété généralisée ou la dépression majeure...

C'est pour répondre à ces besoins et bien d'autres que j'ai accompagné notre Cheffe Dominique Anglade pour proposer, au gouvernement, la création d'un programme d'accès public universel à la psychothérapie. Dans moins de 30 jours, je déposerai devant l'Assemblée nationale, une pétition à l'appui de cette idée importante. Je vous invite à la signer et à la partager auprès des membres de votre association ainsi qu'à vos amis et collègues.

Voici le lien pour la pétition en question, disponible sur le site de l'Assemblée nationale :

<https://www.assnat.qc.ca/fr/exprimez-votre-opinion/petition/Petition-8629/index.html>

- Gabriel Alves

Thomas Blackburn-Boily : L'Université donne déjà des séances de psychologue gratuitement, je suis aussi sur ce comité et ce sera une chose qu'on va mettre de l'avant pour qu'il y en ait encore plus. Je crois que ça peut se régler à l'interne. Ce que je réponds, c'est que s'ils veulent vraiment nous aider, ça serait de pousser à ouvrir les universités, car ce ne sont pas des secteurs de contagion importants. Même en zone rouge, les universités sont pertinentes au soutien moral des étudiants. Ce qui cause les problèmes de santé mentale, c'est quand on confine et qu'on doit rester chez nous.

Béatrice Petitclerc: À l'encontre de Thomas, ce n'est pas que l'Université s'engage nécessairement à faire des actes de son côté, c'est juste une lettre d'appui. C'est dans notre devoir de prendre position en faveur de cette vision de la santé mentale. On se doit d'appuyer cette pétition.

Arianne Tévis-Beauchamp : Ce qu'ils veulent, c'est qu'on partage la publication pour que les membres qui l'appuie la signe, et ça doit être signé avant le 18 novembre. On ne doit pas se positionner en tant qu'association, mais bien si on la partage ou non.

Noémie Perrault : Ce que je trouve intéressant c'est qu'on parle de psychothérapie et non juste de psychologue. Les deux domaines sont autant compétents.

Arianne propose que l'on partage la dite publication dans le groupe de l'AGED avant le 18 novembre.

Maxime Barrette-Bourque appuie.

AU.

12.2. Étude sur la loi 21

Arianne Tévis-Beauchamp propose de mettre en dépôt ce point au prochain CE.

Saïd Kassabie appuie.

AU.

13. Dossiers professionnels

14. Dossiers sur l'environnement et la condition étudiante

15. Dossiers premières année

16. Varia

16.1. Préparation à l'AG

16.2. Partenariat GURU

17. Fermeture de la séance

La séance est levée à 9h57.

ANNEXES

[Résolution unanime - Force majeure](#)